And addressed that a start was ROUPEMENT CLIES TO PAY THE STATE OF OUT CANDELLA DE LA DESCRICTOR RIGADE DE THAT THE THE as an area introduced.

Témoignages et Observations relatifs aux OVNI, et aux Phénomènes anormaux.

79306271 Lavil 79-2640

TO MINISTRUMENT RESEARCH

TEMOIGNAGES ET OBSERVATIONS RELATIFS AUX OVNI, ET AUX PHENOMENES ANORMAUX . -

Little WT. No. 1021

X (100 to 100 to

Synthèse 1 Audition do line 13 Audition de Nme I 3 Audition de N. P. Audition de Ime E Audition de M. R. Audition de II. M. Audition de Hme B Planche Photographique

lh-9-79

M. LE FROGRED DR EF CE SEE THE ENDOLFY

M. LE CLNERAL COUVERNEUR COMMANDANT IE

CA et

Le Major G_

Chef du d. G. Groupement

M. LE GENERAL, COMMANDANT

REGION AERIENNE

DIRECTION DE LA GENDARMERIE à

1 N. Le PREFET du Territoire de

28 AVR. 1979

4 ARCHIVE TEAMSMISE AS UP GROUPENENT. 51225 PER CHI M 38 200 MAZGEND + DMA DH 30 D7 168 - CLASS, 53 11 ROUPEI ENT DE

BRIGALE DE

- PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE -

em=000

- PROCES-VERBAL DE SYNTHESE -

===000====

TESEIGNEUENTS JUDICIAIRES

- Ténoignages et Observations relatifs aux OVNI, et aux Phénomènes anormaux.

Faits s'étant déroules dans la soirée du O2 AVRIL 1979, sur le Territoire de la commune de

PIECE Nº 254 / 1

L'an mil neuf con soimante dim-neuf, le Vingt-

Nous , El , J -C , Gondarde, à la Brigade do B - Territoire de ,

Agont de Police Judiciaire , services Vu los articles 20 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale ,

RAPPORTONS, les opérations suivantes que nous avons effectuées agissent en uniforme et conformément aux Ordres de nos Chefs,

I . - EIPOSE DES FAISS ...

Vingt hours quarante, le Gendarme de permanence est avisé téléphoniquement par N. B. ,S. ,do-mourant à - Torri-toire de , qu'un engin émettant une lumière intense survel le Sud de ,et le pays de

Plusieurs appels téléphoniques sont enregistrés à l'unité pour ce phénomène .

Los Gendarmes B , ', en Service de Surveillance Cénérale, sont prévenus des faits, et se tran portent sur le lieu d'observation cité .

I.L . - EMQUETE

Arrivés sur les lieux, à proximité des Blocs de la rue , nous constatons que plusieuxs personnes sent dans les champs bordant les HEL, et observent se phénomène lumineux. Nous môme, nous remarquens une lumière orangée qui se déplace dans le ciel à faible altitude, mais très éloignée, en direction de . Précisons que le ciel est très dégagé, et qu'il y a clair de lune . Les Gendarmes G . . et

qu'il y a clair de lune. Los Gendarnes G , et V. , depuis la Brigade, ont constaté ce mêmo phé nomène. A 21 heures 20, cet objet disparaît du ciel

D'autre part cet engin non identifié est équipé d' une lunière verte ainsi que de doux autres clignotants de couleur rouge

Dos renseignements requeillis auprès de la tour de Contrôle de l'aéroport de : (T. do :), il s'avère qu'un avien type DC.9., de la Compagnie S , de Z , effectuait des entraînements ./.

de vol dans la région de 20 heures 30 à 21heures 15 .----

Sur les lieux d'observation, nous remarquons la présence des nommés présence de nommés de genre de phénomènes, et sont abonnés à la revue "

Les témoins suivants ont été entendus :

M. P. R. déclare, qu'il se trouvait à son domicile lorsque son canarade R. D. est venu le chercher, en lui disant qu'une soucoupe volonte se trouvait au-delous du bois face aux blocs des Champs . Sur les lieux, il a remarqué une forme lumineuse allongée, émottant une lumière blanche, qui se déplaçait à faible vitesse. Que la couleur a changé et on apercevait une lumière rouge. Que ces allées et venues du Sud du Territoire au Pays de ont durés jusqu'à 22 heures . Précise que cet engin se trouvait assez proche et qu'il a distingué une range de hublots. Que pendant los allées et retours de l'engin, celui-si se rapprochait du sel comme pour attérir et repartait . Que plus taré deux aviens sont arrivés et se sont lirigés vers l'objet lumineum qui s'est-éloigné en direction de . Qu'il est abonné à la revue "Lumière dans la nuit" .

M. H. R. ,contrôleur aérien, déclare, que dans la soirée du 02 Avril 1979, il occupait son poste de contrôleur aérien à . Qu'il y avait un avion type DC 9, de la Compagnie . à l'entraînement au vol de nuit, qui s'est terminé à 11 h 15 locale. Que cet avion a un rayen d'action de 15 km aux alentours de l'aéroport de . Lors de l'entraînement de nuit, cet avion est équipé de 4 gros phares blancs à l'avant et de feux clignotants sur les ailes fuselage. Qu'aucun phénomène inconnu n'a été remarqué ce soir là, securement de CoF. PIECE Nº 7

III . - CONCLUSION .

De l'enquête effectuée, il ressort que les divers témoignages recueillis auprès de personnes dinnes de foi, nont divergents. Selon toutes probabilités, il s'agissait de l'avien DC.9. de la Compagnie , qui effectueit des entraînements de vol, depuis l'aéroport de (Territoire de).

.

,le 25 Avril 1979

Le Gendarme B A.P.J.

GENTARMENIE POUPEME F OMPAGN: OU ESCAFRUN NITÉ Brigade de	NATIONALE		-VERBAL DITION	Témoi relat anorm	Témoignages et Observationd relatifs aux Phénomènes anormaux (O.V.N.I.)		
					CHIPOLY, CT CLASSICAL CO	and the state of t	
PENDUE / Mme C	', M	, épouse S	. •				
FÉRENCES							
US SO ISSISNEIS:,	Agents de Po	of cent soixant -C - G clice Judiciair et 75 à 78 du	',C ,Ge e, agissant Code de Proc	ndarmes, à l en cotte cu édure Pénal	la Brigade de Lalité confor	e rnécent aux	
	x x x x x x x x x x x x x x x x x x x	KSKKOSO SIJEKĖK KKKI					
	Vu l'enquête	ouverte sur :			BERVATIONS ro		
	séparément, n Je me nomme	paraître devant lous déclare à S,M aucune profess	16 heures 00	sonne ci-ap ;,	à	qui, entendue	
	de nationali """ Je deme Nous avons u 19 heures, j' ciel. Elle r ment . En so blait être a cette lueur sait d'un fe à partir de """ Cette l Je ne puis r projetait un déplacée pou ciel, mais je SI : Je n'ai aucun mo SI : Je préc	eure dans um HI me vue assez l ai pu constate estait fixe as omme, elle faisa assez loin . Je s'est agrandio eu dans la mont 19 heures 30 . Lumière ne s'es oréciser la for a faisceau de fair disparaître e ne puis dire l pas aperçu de is . Cette lueu ment n'a pu se cise que lorsqu	M situé en blarge sur le er la présence sez longtemp et des allée en e puis vou comme une e cagne. Hon é cagne en et jamais éte me de cet en forme roude. S'il s'agisse e lumière rouge poser au sone cet objet. Avril 1979 la déclaration	lordure de la Nord-Est. I d'une la set venu se précise pour a pû coux a pû cou ver se coux restécol.	la localité de 02 Avril de 02 Avril de 10	le 1979, vers l'orte dans l cer rapide- dière sem- A un moment qu'il s'agi s mêmes fait observation. lunière lueur s'es vion dans le lititude et à igé vers la	
	IDENTITE DU	A sig	zné au carnet				

- 00

ō

PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE ME 3 FEWALLET NO 1 GENDARMERIE MATIGNALE Tomoignages et Observations GROUPEMENT r latifs aux Phénomènes DE PEOCES - VERBAL WORKER OF THE PROPERTY CAUS- RESERVE - I DESTINATIONE IL'AUDITION BRIGADE DE DE TEMOIN . 9 M. PERSONNE) , née C Mae B EMEXEMEL'an mil neuf cent soixante dix-neuf,le Trois, Avril, ------ G , C - C , M , Gendarmes à la Brigade de , Agents de Police Judiciaire, agissant en cette qualité conformément aux articles 20 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale, ----a maker of the control of the contro Vu l'enquête ouverte sur : Des TEMOIGNAGES et OBSERVATIONS relatifs aux PHENOMENES ANORMAUX (O.V.N.I.) Nous trouvant (Territoire de faisons comparaître devant nous la personne ci après nommée qui, entendue séparément, nous déclare à 16 heures CO: s M Je me nomme B -C née C J'exerce la profession de veilleuse de nuit, et suis domiciliée . Je suis fil e de R gmariée, de nationalité française, ui dé:lare : ""Hier soir, O2 Avril 1979, vers 20 heures 30, me trouvant dans ma cuisi ne, située au 2 ème étage du bloc de la Rue ouvrir mon réfrigérateur mon attention a été attirée du dehors par une lumière blanche intense dans le ciel . J'ai re, ardé par la fenêtre en compagnie de mon mariget j'ai vu une forme ova e blanche aveuglante qui se promenaît dans le ciel en se dirigeant vers O 636360 ** 636 ** 6460 64 ** 64 ** """Ce phénomène effectuait une ronde dans le c el et par moments s'immobilisait . Je n'ai pas aperçu de feux cligno ants après cette chose.--Je ne peux évaluer ni la hauteur ni la distance où évoluaitse phénomène lumineux. On entendait aucun bruit, et le ciel tait très clair, il n'y avait aucun nuage . En compagnie de mon époux o ous avons regardé cette chose pendant un certain temps . Vers 21 heure: 15, doux avions se sont croisés dans le ciel et à ce moment-là cette l' mière blanche est partie . J'ai nettemen vu que les deux avions rapidement du côté de se trouvaient plus haut que la lumière blanche et leurs four rouges clignotaient . On percevait nettement le bruit de ces avions. Par la suite aux environs de 22 heures 00 cette lumière bla che a disparu. Je suis formelle, il n'y avait aucun bruit, lorsque cette lumière blanche évolnait au-dessus de SI: D'après moi il me semble bizarre qu'il pu sse s'agir d'un avion, surtout qu'il n'y avait pas de bruit, etque cette lumière blanche Le 03 Avril 1979 à 16 herres 15 Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j' persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher . A signé au carnet de Déclarations EDENTITE DU MARI : B ', R , né le la Paintre en bâtimenta Ita

GENDARMERIE NATIONALE SROUPENENT DE COMPAGNIE OU ESCADRON NITÉ BRIGADE DE P.V. Nº 254 / 19 79		PROCEDURE D'ENQUETE PRUI MINAIRE PROCÈS - VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN	Témoignages et observation : relatifs aux phénomènes anormeaux (0.V.N.I.)			
ERSONNE PI	, R		4			
FÉRENCES						
			*			
	(<u>0</u> , M: , agissant en ce Procédure Péna		.), Agent de Police Judiciaire			
		uverte sur : DES TEMOIGNAGES ET OB PHEHOMENES ANOMAUK (SERVATIONS RELATIFS AUX			
	Nous trouvant au bureau de la Brigade, faisons compataîts devent nous la perso ne ci-après nomée qui, entendue séparément nous déclare à 13 heures 50 minutes :					
	profession d'Ajusteur et suis domicilié à), j'exerce la profession d'Ajusteur et suis domicilié à). Je suis fils 'E et de T , A , marié, de nationalité française, qui déclare :					
	est venu me ch du bois situé "" Etant passi "" A mon arriv blanche. Elle çait à une fai venir sur ses lumière rouge. ont duré jusqu "" Je précise une rangées de "" Pendant ses puis repartait "" Un peu plus s'est éloigné "" J'ai moi-mê trop éloigné. "" De mon poin ne peux pas ût "" Je suis abo ce phénomène. phénomène d'hi persiste et n'	en face du quartier des onné, de ce phéromène je me suis rerée j'ai vir une forme l'unineuse, allée j'ai vir une forme l'unineuse, allétait située à environ 800 mètres à une faible altitude, moins ble vitesse en direction traces. Pendant ce temps la couleur Ces allées et venues, du Sud du l'à 22 heures environ que lorsque cetjengin se trouvait au hublots	coupe volunte se trouvait au dessus a describent de lumière à vol d'oiseau en direction de do 100 mètres. L'engin se déplapuis a fait un virage pour reraitoire au pays de et on aporcevait une er itoire au pays de sez proche de moi j'ai distingué ochait du sol comme pour attéris toutes ces évolutions			
l a a,		nne entendue : armet de déclarations).	L'A.P.J			
M- 8tc 31/1 .	C At he of the standard	LY COLE A IN TO MINUTED SOCIE	Ama Len			

GENDARMERIE	NATIONALE	DOGGENERA	TATIBLE CONTRACTOR	SECTA MENTER PROCES	-	es et Observations
DE DE			OCÈ 3 - VE	0.00	relatifs a	ux phénomènes
OFMPAGNIE OU ESCADION	v	1 - 134			CADRE RESERVE A	
BRIGADE DE		F	'AUDITI	ON		
			DE TEMOIN			
P.V No	254 / 19 79	1			Transport copyrightens	ENTERN AND PROPERTY AND PROPERTY AND PARTY.
ERSONNE L	, 0	épouse	В	0		
XXEXXXQQ	ζ L'an mil nouf	cent soize	nte diz-neu	f, le trois a	vril,	
OUS X TESCOPÉCED	rī -J. , J . Agents de Poli . 20 et 75 à 78	-C - ice Judicia du Code da	- C , K ire, agissa e Procédure co	., Gendarmes nt en cette o Pénale, OKADEXIEX (SOCIA)	a la Brigade qualité confor 	e de Mément aux articles Pressons Versian X Charles X Brown S X Brown
	Vu l'enquête ou	werte sur		JNAGES ET OBS	ERVATIONS REL	ATTES AUX PHENOMENES
	Nous trouvant a comparaître dev déclare à 16 he	vant nous 1		ci-après nom	Territoire de née qui, enter), faisons ndue séparément nous
		Je suis sar). Je sui:	s professio	ipouse Bl n et suis don et de L	nicilie	e à mariée, de nationalit
	"" Hier au soin m's appelée à l' Je me suis rene vait dans le c. Tantôt il rest: et côtés de l'appe "" J'ai égaleme à ce moment l'e	a culsine due à ma faiel. Cet o nit immobil. Ce entremarque tries dire et je ne p	teure 30, 1 Elle me di anêtre et j' bjet tait p le et faisal ait ucum hénc ène a é deux avio éleigné be ur la forme nse oas avo	ne fille e sait avois vu si constaté d lus gros qu'u t ensuite des cuit. J'ai di duré environ ms qui sont s sucoup plus ve e de cet engin pir confondu s	ans, dui son un of jet lum qu'un en in to un avec sallées et voi stingué des in theure 30 arrivés pour avite que les ans Je 1'avais avec un avion	e trouve chez moi n neux dans le ciel. res lumineux se trou- les phares puissants. chues entre leux rouges sur les suivre cet engin et avions. jamais romarqué un car j'ai l'habitude
	persiste et n'		Lecture fait		la déclaration	on ci-des us, j'y
		nne entend			V	L'A.P.D.
	(a signé au c	arnet de d	(elarations)			

GENDARMERIE NAT UPEMENT DE PAGNIE OU ESCADRON TE BRIGADE DE	PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE PROCÈS - VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN	PROCÈS - VERBAL a ormanx (OVNI) CADRE SERVE AU DESTRUMENTE D'AUDITION				
SONNE A		The same of the sa				
ENDUE R ,						
		b				
e reverse xev C agi Pro	an mil neuf cent soixante dix-neuf, le quatre av ., M ., Gendarme à la Brigade de lissant en cette qualité conformément aux article océdure Pénale,	Agent de Police Judiciaire es 20 et 75 à 78 du Code de				
	1°enquête ouverte sur : DES TEMOIGNACES ET OBSE PHE NOMENES ANORMAUX (O.	ERVATIONS RELATIFS AU				
nou	us trouvant au bureau de notre Brigade à us la personne ci-après nommée qui, entendue sép minutes :					
pro	Je me nomme R , D , né le à ofession de mécanicien et suis domicilié suis fils de R _ et de BW , G ançaise qui déclare :). J°exerce la à				
cui vai tai imm à l Il mot pou 1°s est par	Lundi 02.04.1979, vers 20 h ures 30, mon père m isine pour voir une lumière ans le ciel face à Lorsque je me suis mis à la fenêtre j'ai vu un it au dessus d'un petit bois situé à 300 mètres it une forte lumière blanche et se trouvait à en mobile. J'ai eu le temps de détailler cet engin la même place. Il avait le dessus arrondi et le semblait être entouré d'un anneau lumineux. Je teur bien que l'engin se trouve assez près de mo ur mieux voir et j'ai distingué des vitres de fo autre. Quelques temps après l'engin s'est déplacé t revenu dans un large virage pour passer au des r la suite, prè situé entre le bois et mon habit A plusieurs reprises l'engin s'éloignait et rev trouvait en altitude on apercevait une très for	notre habitation engin tres lumineux qui se troude mon domicile. Cet engin émet- nviron 50 à 100 mètres du sol, a qui est resté environ 20 minutes bas qui se terminait en cône. n'ai entendu aucum bruit de bi. J'ai pris une paire de jumelles prime carrée, séparées l'une de d'en direction puis ssus d'un prè où je me trouvais cation				
bie bes	Je peux vous dire que je nºai pas pu confondre en remarqué, beaucoup plus loin, un gros avion q aucoup de bruit	semblaient suivre l'engin, qui cet engin avec un avion car j'ai qui s'entrainait et qui faisait depuis de nombreux mois. — je n'ai jamais remarqué un tel ures 40. le la déclaration ci-dessus. J'y				
	La personne entendue : a signéau carnet de déclarations).	L ² A ₀ P ₀ J : E				

A 17 0 18-17-2

PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE PIÈCE Nº 1 FEUILLET Nº 1 GENDALMERIE NATIONALE Témoignages et Observations OUPEMENT relatifs aux phénomènes anor-DE PROCES - VERBAL maux (OVNI) MPAGNIE OU ESCADRON CADRE RÉSERVE AU DESTINATAIRE 000/000 D'AUDITION BADE DE DE TEMOIN P.V No 254 / 19 79 RSONNE TENDUE 9 R: l - Contrôleur aérien à l'aéroport de M. M FÉRENCES EXEMPTE L'an mil neuf cent soixante dix-neuf, le Quatre Avril, -----, Agents de Police Judiciaire, agissant en cette qualité conformément aux articles 20 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale, ----MODERN MODERN MO XESSIGERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALISERALIS Vu l'enquête ouverte sur : Des TEMOIGNAGES et OBSERVATIONS relatifs aux PHENOMENES ANORMAUX (O.V.N.I.), -----Nous trouvant à à l'aéroport, faisons comparaître devant nous, la personne ci-après nommée qui, entendue séparément, nous déclare à 14 heures 00 : , -----Je me nomme M ,R né le). J'exerce la profession de contrôleur aérien à l'aéroport de . et suis (), marié, de nationalité franà domicilié çaise, qui déclare : """ Dans la soirée du 02 Avril 1979, j'occupais mon poste de contrôleur à l'aéroport de . Effectivement, il y avait un avion DC9, de la à l'entraînement au vol de nuit. Cet entraînement a Compagnie commencé du matin jusqu'au soir vers 21 heures 15'locale, heure à laquelle il repartait pour . Cet avion a un rayon d'action de 15 km aux alentours de l'aéroport. Lors de l'entraînement de nuit, l'avion est équipé de 4 gros phares blancs à l'avant et de feux clignotants sur les ailes fuselage . En ce qui concerne le bruit, je puis dire que : si le vent souffle dans le contraire des gens qui regardent, le bruit est perceptible depuis le sol, et autrement c'est le cas contraire . ------Aucun phénomène inconnu, n'a été remarqué ce soir là. En ce qui concerne l'altitude, l'avion descend à un minimum de 300 mètres . ----Le 04 Avril 1979 à 14 heures 10 Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher . A signé au carnet de Déclarations

		PIÈCE Nº 8 FEUILLET Nº 1
GENDARMERIE NATIONALE UPEMENT DIG PASNIE GU ESCADRON	PROCEDURE D'ENQUETE PRELITITATION PROCÈS-VERBAL.	
TÉ	D'AUDITION	SAUNT RESERVE NO DESTRUMENTE
BRIGADE 162 P.V Nº 254 / 979	DE TEMOIN	
ISONNI BI , M	épouse ()	
ÉRENCES		
agissant en cet Procédure Pénal AND AND MARKET SER		, Ag mt de Police Judiciaire les 20 et 75 à 78 du Code de EKYRTAKKO TARBOTODESXESSOS ÉRADOUS RECENTARES ANNO DESTANDENSOS
Je me nome Je suis sans pa	à , après nommée qui, entendue séparé B :, M épouse G rofession et suis domiciliée le R et de J ', P ,	, ndo le à
"" Dans la soir j'ai vu une lun qui semblait in "" Cétte lur for suite pendant ; "" Quelques te vite en directi était trop inte	ense. C'est la première fois que j e ne peux préciser s'il s'agissait Le 04.04.1979, à 10 he	ciel, à me faible altitude et , est revenue et ainsi de aucun bruit
	ai rien à y changer à y ajouter ou	de la dé laration ci-dessu: , j'y à y ret ancher. L'A.P.J:
	carnet de déclarations).	L. Galau

0

A. D. G. (89-78-)

Suite Témoignages et Observations relatifs aux OVNI, et aux Phénomènes anormaux.

CLICHE Nº 1 .



Seule photographie prise par M. P ,R .

Lieu d'Observation .

Sur la photographie n'apparaît pas ce phénomène anormal .